24 mars : Psychiatrie, inégalités de genre et sylviculture au programme au CESE



SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 24/03/2021

Saisines liées :
AMÉLIORER LE PARCOURS DE SOIN EN PSYCHIATRIE
CRISE SANITAIRE ET INÉGALITÉS DE GENRE
FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, QUELLE SYLVICULTURE DURABLE POUR ADAPTER ET VALORISER LES FORÊTS FRANÇAISES ?
Formation de travail liée : DÉLÉGATION AUX DROITS DES FEMMES ET À L'ÉGALITÉ

Revoir l'intégralité des débats

Trois projets d'avis seront présentés le 24 mars au CESE :

11h : *Améliorer le parcours de soin en psychiatrie*, rapporté par Alain Dru (groupe CGT) et Anne Gautier (groupe de l'agriculture), au nom de la section des affaires sociales et de la santé, présidée par Aminata Koné (groupe UNAF)

14h : *Crise sanitaire et inégalités de genre*, rapporté par Dominique Joseph (groupe de la Mutualité) et Olga Trostiansky (groupe des personnalités qualifiées), au nom de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité, présidée par Véronique Séhier (groupe des personnalités qualifiées)

Avec la présence exceptionnelle d'Elisabeth Moreno, ministre déléguée auprès du Premier ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances

15h30 : *Face au changement climatique, quelle sylviculture durable pour adapter et valoriser la forêt française ?*, rapporté par Marie-Hélène Boidin Dubrule (groupe des entreprises) et Antoine d'Amécourt (personnalité associée), au nom de la section de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, présidée par Etienne Gangneron

PSYCHIATRIE

Je télécharge le projet d'avis et la synthèse du projet d'avis

La crise sanitaire a ébranlé le système de santé français, révélant avec d'autant plus de force ses failles organisationnelles et parmi elles, celles du système de soin en psychiatrie.
Alors qu'aujourd'hui, une personne sur cinq en France souffre de troubles mentaux, la prise en charge des patients reste défaillante. Elle s'apparente ainsi souvent à un cercle vicieux, au détriment des patients et de leurs proches.

Sur la base d'un état des lieux de la psychiatrie en France et au travers de la conviction forte que le respect des droits et de la dignité des personnes est une condition de l'efficacité des soins, la section propose dans le projet d'avis des recommandations autour de trois objectifs :
- Améliorer sur la connaissance et la représentation de la santé mentale ;
- Favoriser une entrée plus précoce dans le soin ;
- Renforcer la coordination médicale et médico-sociale afin d'assurer l'accompagnement des patients et des patientes et de leur famille.

INEGALITES DE GENRE

Je télécharge le projet d'avis et la synthèse du projet d'avis

À bien des égards, la pandémie a agi comme le révélateur des inégalités femmes-hommes et généré dans certains cas un véritable recul des droits des femmes. En effet, les premières enquêtes montrent que la crise sanitaire et les confinements ont provoqué une explosion des violences faites aux femmes, aggravé la charge mentale des femmes et les ine?galite?s de re?partition des ta?ches me?nage?res et familiales, au détriment de ces dernières.

À ces conséquences s'ajoutent des répercussions économiques et sociales d'ampleur : d'après Onu Femmes, l'augmentation prévue du taux de pauvreté des femmes à cause de la pandémie sera de 9% alors qu'était attendue une baisse de 2,7% sans la crise.

Pour le CESE, il est urgent d'œuvrer pour une égalité réelle entre les femmes et les hommes, que ce soit en matière de droits, de vie professionnelle, ou d'épanouissement personnel. La délégation propose ainsi des pistes de solution pour lutter contre le creusement des inégalités entre femmes et hommes dans le contexte.

SYLVICULTURE

Je télécharge le projet d'avis et la synthèse du projet d'avis

Face au changement climatique, les forêts françaises, hexagonales et ultramarines, ainsi que ceux qui les gèrent ont un double enjeu à relever : contribuer de manière significative à son atténuation en captant et stockant du carbone tout en s’adaptant à celui-ci afin de préserver les écosystèmes forestiers et de continuer à produire du bois.

Dans cet objectif, la section de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation propose des actions concrètes et pragmatiques en s’appuyant sur l’expérience des acteurs du secteur de la forêt.

La délégation Outre-mer du CESE a apporté une contribution, rapportée par Jean-Etienne Antoinette (groupe Outre-mer).

© - copyright CESE - Novembre 2026